

Lumière sur les désaccords les désaccords qui divisent les Burundais

@rib News, 11/07/2011 " Source Burundi @alitia BURUNDIA : QUEL EST LE PROBLEME ? Par Albanel
Simpemuka Introduction Le Burundi a un problème. Tout le monde en convient. Les divergences commencent dès lors qu'il s'agit de le nommer, de l'en faire la genèse et de proposer les solutions. Pour dire ce qui ne va pas, il faut diagnostiquer les causes et mettre en perspective des remédiations adéquates, les décideurs ont le réflexe de recourir aux experts. Mais qu'arrive-t-il si les experts se trompent, de bonne foi ? Depuis un certain temps, il s'exprime, au sujet du Burundi, une demande de dialogue. Et, telles des ombres chinoises derrière un rideau, nous observons des agitations et des déplacements, vers l'ancienne puissance coloniale, de hautes personnalités du Burundi. Que se passe-t-il exactement ? Dans ce halot de mystère, alourdi d'abord par le refus catégorique de tout dialogue par le président Nkurunziza, une éclaircie se fait jour : on peut bien dialoguer, mais pas question de remettre en cause les élections de 2010 ou de le faire à l'extérieur ! Mais quel est d'abord le problème ?

Quid des élections de 2010 ? Certes, le parti au pouvoir et ses alliés clament haut et fort leur victoire. Certes, des observateurs nationaux et internationaux ont affirmé que les élections s'étaient bien passées et que les irrégularités n'étaient pas de nature à changer l'issue du scrutin. Mais les partis de l'opposition, regroupés au sein de l'opposition, râlent que le parti CNDD-FDD et la CENI ont planifié un hold up électoral qui a abouti à la négation de la volonté populaire. Que des quantités d'urnes furent interchangées, d'autres volatilisées, des chiffres manipulés, voire que les observateurs nationaux et internationaux puissent peser sur la CENI et le parti au pouvoir. Qu'aurait-il fallu pour que les observateurs nationaux et internationaux puissent peser sur la CENI et le parti au pouvoir. Qu'aurait-il fallu pour que les observateurs internationaux s'empressent de rentrer à leurs homes, contents d'avoir vu voter un peuple discipliné, le choix de ce peuple à l'élection jeté à la poubelle. affirmer que les pourcentages attribués au parti au pouvoir sont passés à 93% puis 91% et enfin à 63%, le reste étant attribué à la volonté aux partis alliés. Que les procès-verbaux n'aient été remis aux membres des partis politiques de l'opposition conformément à la loi et que dès lors aucun moyen objectif et égal ne permet de justifier la victoire du CNDD-FDD. Bref, l'ADC-IKIBIRI est convaincu que les résultats proclamés étaient par avance d'avance et que les urnes et leur contenu n'ont servi à rien. Devant ce désaccord, quels sont les moyens de vérification ou telle position ? L'un des moyens était un audit impartial des élections, mené par un organisme international. Or, la sous-région, dont certains dirigeants sont mal avisés, n'avait aucun intérêt à une vérification qui serait devenue un précédent. Ils ont soutenu, sans inventaire, le parti présidentiel et même menacé l'opposition, de façon à peine voilée, la sommant d'accepter les résultats et de poursuivre la compétition électorale. L'Union africaine n'avait plus, à ce moment, de voie de passage pour tenter quoi que ce soit, si elle en avait eu la volonté. Quant à l'ONU, elle s'en est tenue aux certifications des observateurs internationaux, soucieuse de ne pas gêner un pouvoir qui avait envoyé un contingent de militaires en Somalie. Lors de son passage à Bujumbura, en pleine crise électorale, Ban Ki-moon n'a rien vu, rien entendu. L'autre moyen, indirect, était d'attester dans les faits la victoire du CNDD-FDD, était la stabilisation du pays et la mise en route effective d'un programme de développement, portée par la vague d'une popularité massive. Or, avec un résultat de 63%, le parti présidentiel a eu un réflexe d'assise, et s'est comporté tel un parti en difficulté, recourant à la brutalité, à la violence, provoquant ainsi une rapide détérioration du climat politique. De plus, des émeutes sont fait jour en son sein, qui ont abouti au départ d'une frange des militants fidèles au député de l'EAC, Manassé Nzobonimpa. Celui-ci a été exclu du parti après avoir dénoncé la corruption au sein du pouvoir en place. L'effet de dénonciation a été de faire accréditer dans l'opinion qu'un parti dont les principaux ténors sont corrompus ne peut gérer honnêtement des élections. L'on peut donc comprendre le revirement en douceur de l'opinion internationale, passé d'un soutien explicite au pouvoir CNDD-FDD à des réserves, puis à une invitation pressante à dialoguer avec l'opposition. Certains pays ont même gelé leur aide, d'autres ont fixé des conditionnalités au déblocage de la ligne de crédit, beaucoup de diplomates, soit doutent de la victoire du parti présidentiel, soit trouvent que sa gestion du pays rend impossible un climat favorable aux affaires. Tantôt ou tard le CNDD-FDD sera donc contraint de négocier. La détérioration de la situation sécuritaire, qui a poussé l'ex parti unique UPRONA à suggérer l'envoi de l'armée dans Bujumbura rural, finira par l'imposer. À quel sera alors l'agenda des pourparlers et comment va-t-on les appeler ? Dialogue ou négociation ? Sans doute, les mots ont un sens. Et certains préfèrent le premier, qui semble impliquer moins d'antagonisme entre les interlocuteurs. Il demeure pas moins que dialoguent ceux qui ont un désaccord et qui veulent trouver un terrain d'entente. Et c'est l'essentiel. D'autres insistent sur la négociation, probablement l'idée d'un marchandage serré, où chacun surveille de près ses intérêts et veille à en garder le plus possible, au moindre coût. Dans son adresse à la nation à l'occasion du 49^{ème} anniversaire de l'indépendance du Burundi, Pierre Nkurunziza a tenu à faire le distinguo : oui à un dialogue à Bujumbura, mais non aux négociations : « ceux avec qui nous allons dialoguer devront garder l'esprit qu'ils ne remplacent pas le peuple ! Nous vous promettons solennellement que nous n'allons pas prendre la voie des négociations qui viennent remettre en cause les décisions du peuple ». Cela veut dire que la victoire de son parti aux prochaines ne doit pas être remise en cause. A ce sujet, les uns et les autres sont d'accord qu'ils ne sont pas d'accord, et commencer par parler de leur désaccord serait un début ! Que le Président Nkurunziza accepte de dialoguer est un bon début. Qu'il pose des préalables se comprend. Certainement que ses opposants ont aussi les leurs. Négocier autour de quel agenda ? Les désaccords qui divisent les Burundais sont de divers ordres. Certains dénoncent le non respect de l'Accord d'Arusha, mais le pouvoir leur râlent que cet Accord n'engage que ses signataires. D'autres trouvent quelque peu décalé le thème d'Arusha, au regard des problèmes actuels. Ils font remarquer que l'histoire du Burundi ne s'arrête pas à Arusha, et que la géométrie du Burundi a considérablement changé, tant du point de vue des enjeux que des protagonistes. Par contre, et de toute évidence, la question électorale a été l'élément déclencheur de la crise actuelle. De même la CENI, sa composition son mode de désignation semblent cristalliser le mécontentement de l'opposition. Elle cite souvent l'image expressive du match, où les arbitres sont tous désignés par le capitaine d'une seule équipe. De plus, les lois qui sont les piliers de la

démocratie font l'objet de profondes divergences : loi électorale, loi sur les partis politiques, loi sur le statut de l'opposition, loi anti corruption, loi sur la privatisation, loi sur la séparation des postes politiques et techniques, etc. L'autre point de désaccord est sans doute la nature et l'origine de l'insécurité. S'agit-il de bandits armés, de soldats et de policiers encadrés et instrumentalisés par les politiciens, de milices politiques ? Par ailleurs, l'opposition dénonce avec vigueur la corruption et les malversations économiques, la vassalisation de la magistrature et, de façon générale, la confusion des pouvoirs sous la férule de l'exécutif, dont les autres pouvoirs ne seraient que des caisses d'enregistrement ou de résonance. Les animateurs des médias déplorent l'acharnement du pouvoir contre la liberté d'expression, les défenseurs des droits de l'homme s'indignent de leur violation massive, l'impunité devenue chronique et de la justice transitionnelle. Tous ces sujets peuvent être actés comme le domaine du problème burundais, et leur analyse pourrait déboucher sur une révision de la constitution. Et ce n'est pas tout. De la légitimité du pouvoir actuel au sein de l'ADC-İKIBIRI, l'opinion est faite que le pouvoir en place à Bujumbura est illégitime. L'empêchement directif originel, c'est ce qu'elle a appelé le hold up électorale dont elle a instruit le procès dans un mémorandum point sur les irrégularités enregistrées lors des élections communales du 24 mai 2010. Une autre frange de la classe politique, tout en concédant, comme de guerre lasse, la victoire du CNDD-FDD, considère que ce parti et ses alliés se sont totalement désqualifiés par leur gestion qui n'est, ni plus ni moins, qu'un cas de haute trahison. Mame plus, dirigeants n'ont pas un quitus pour terroriser, torturer, tuer, briser le patrimoine national, emprisonner ou exiler les opposants. Ils n'ont pas le droit, comme le laissait entendre Kharenga Ramadhani évoquant la vente illicite du Falcon 50 présidentiel, de donner gratuitement les biens de l'Etat ; de faire de la corruption, des malversations, et de la dilapidation du Trésor public un mode de gouvernement. Pas l'autorisation de monopoliser l'administration publique et l'interactivité ou l'existence des partis d'opposition. Bref, même vainqueur, un parti a des obligations, notamment celle de respecter la constitution. Or, déplorent ces observateurs, les cas de violations des lois, y compris la loi fondamentale, par les hiérarchies du pouvoir ne se comptent plus. Devant cette érosion et contestation de légitimité, le pouvoir fait tout pour diviser l'opposition, détecter les moins radicaux à ses yeux, leur tendre une perche et se braquer contre ceux qu'il considère comme intraitables. Cependant, même si cette tactique de noyautage a pu gêner le FNL et, aujourd'hui l'opposition, la tendance générale est que les gens quittent la pirogue CNDD-FDD ou font semblant d'y rester pour des raisons de réalisme ou de peur. Et il est peu probable qu'un parti important de l'ADC-İKIBIRI revienne sur la contestation des communales de 2010 pour reconnaître la victoire du parti présidentiel et rallier le pouvoir. A terme, le CNDD-FDD risque de manquer de base sociale suffisante. Ceux qui doutent de la victoire du CNDD-FDD rappellent à l'envie qu'au cours de la première législature, en août 2007, le parti CNDD-FDD a perdu la majorité qualifiée à l'Assemblée nationale. Sur 118 députés, il fallait une majorité de 79 voix pour faire passer une loi, or il ne pouvait compter que sur 53 députés au plus. La réaction du pouvoir CNDD-FDD fut brutale : agression synchronisée avec des armes de guerre contre des députés, un du CNDD, trois du FRODEBU et un du CNDD-FDD ; et radiation de 22 députés jugés insoumis pour les remplacer illégalement. Dès ce jour, il devenait clair que le pouvoir ferait absolument tout pour frauder les prochaines élections. Quoi qu'il en soit la machine est aujourd'hui bloquée et le pays sombre peu à peu dans l'insécurité. Le cadre permanent de dialogue, mis en place par le pouvoir, est boudé par l'opposition, et il est peu probable que ses leaders politiques, dont certains auraient échappé de peu à l'assassinat, aient une subite assurance pour aller dialoguer en toute confiance à Bujumbura. Il faudra trouver, si le pouvoir veut vraiment dialoguer, un cadre neutre, offrant des garanties de sécurité, de liberté d'expression et de mouvement. Conclusion Tout compte fait, le problème du Burundi n'est pas dû aux erreurs des experts ou des archi-voies, qu'ils appellent Jean Pierre, Gérard, Filip ou Ntamwana. tout, comme l'écrivait le philosophe Hegel, « la vérité n'est pas une monnaie frappée qui, telle quelle, est produite et encaissée ». Il n'est pas non plus aux tergiversations des diplomates, dont on a dit qu'ils se noient dans un verre d'eau. Nous autour d'un certain nombre de désaccords sur les normes du vivre ensemble dans la cité, il faut la prise de conscience, par les tenants du pouvoir, des périls du moment et de l'urgence de régler des issues salutaires. Dialogue ou négociation, le CNDD-FDD doit se préparer à faire des concessions. L'opposition n'a pas ses chaînes ; elle a montré qu'elle ne transige pas sur les principes et ne se contentera pas d'une démocratie choisie par ses opposants, poser des préalables inacceptables à tout dialogue, fermer tous les espaces de liberté, sommer l'opposition de se taire et de disparaître, ou lui demander d'attendre 2015, sans aplanir les différends sur les fondamentaux de la démocratie, c'est faire un pari risqué. Comme le dit un proverbe africain : « Donnez de l'ombre à ceux qui sont au soleil, sinon il vous chasseront de l'ombre ».